



Paris, le 8 juin 2017

- Démographie pharmaceutique au 1^{er} janvier 2017 - **Le renouvellement de la profession est assuré : les moins de 33 ans** **représentent la tranche d'âge la plus nombreuse !**

Dans le cadre de sa mission de tenue à jour du tableau, l'Ordre national des pharmaciens publie son panorama annuel des pharmaciens au 1^{er} janvier 2017.

Il révèle trois grandes tendances :

- le renouvellement des pharmaciens, signe d'une profession d'avenir
- la répartition de l'offre pharmaceutique équilibrée sur le territoire, gage de la sécurité de la chaîne du médicament et des produits de santé
- le regroupement des structures, comme nouveau mode d'exercice.

« L'évolution démographique révèle un dynamisme et une volonté d'entreprendre, reflet de l'attrait des nombreux débouchés qu'offre la filière pharmaceutique. La profession continue d'intéresser et s'adapte aux nouvelles pratiques professionnelles et sociétales. Ainsi, le renouvellement des pharmaciens est en bonne voie, et les jeunes s'engagent de plus en plus tôt. », déclare Jean-Pierre Paccioni, Président par intérim du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

Une profession d'avenir assurée par un renouvellement des pharmaciens

Par rapport à l'année 2015, le nombre d'inscrits au tableau de l'Ordre est relativement stable pour l'ensemble de la profession (-0,42%), avec 74 441 pharmaciens enregistrés dans les différentes sections de l'Ordre.

L'âge moyen est également constant en 2016, s'élevant à 46,7 ans (soit +0,1 an par rapport à 2015). Cette très faible évolution depuis quelques années traduit une inversion de la tendance au vieillissement de la population pharmaceutique. Ainsi, la profession assure son renouvellement avec une prépondérance de pharmaciens âgés de moins de 33 ans, alors que les tranches des 48-52 ans et des 53-57 ans prédominaient respectivement en 2006 et 2011. Les départs à la retraite, pourtant retardés, sont compensés par l'arrivée de jeunes pharmaciens qui s'installent de plus en plus tôt.

Entre les métiers de la pharmacie, des contrastes sont toutefois à noter : les industriels ont en moyenne moins de 42 ans, les pharmaciens de la distribution en gros et des établissements de santé moins de 45 ans, alors que les titulaires d'officine et les pharmaciens biologistes médicaux sont plus âgés (respectivement

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Tél : 01 56 21 35 90

PRPA

Danielle Maloubier danielle.maloubier@prpa.fr

Sophie Matos sophie.matos@prpa.fr

Tél : 01 77 35 60 98



50,3 ans et 49,6 ans, en moyenne). De même, au sein des filières de la pharmacie, des nettes différences d'âge sont visibles :

- entre les adjoints et les titulaires d'officine : 6,6 ans les séparent en moyenne ;
- dans l'industrie et la distribution en gros, les pharmaciens responsables sont majoritairement plus âgés que leurs confrères exerçant d'autres fonctions (pour l'industrie, ils sont en moyenne de 12 ans plus âgés que les pharmaciens adjoints).

Enfin, la profession demeure majoritairement féminine, un constat particulièrement remarquable pour les pharmaciens adjoints d'officine, puisque plus de 80% d'entre eux sont des femmes, ou encore pour les pharmaciens en établissement de soins (métier à 75% féminin).

Un accès à l'ensemble de la chaîne des produits de santé garanti par un maillage territorial cohérent

L'offre de soins pharmaceutiques est répartie de manière équilibrée sur le territoire, sécurisant ainsi l'accès aux médicaments et produits de santé, ainsi qu'aux actes pharmaceutiques pour la population métropolitaine et d'outre-mer.

Officines

Le maillage officinal est particulièrement dense avec 33 officines en moyenne pour 100 000 habitants. La répartition territoriale garantit ainsi un réseau de proximité sur tout le territoire : 4 personnes sur 5 ont accès à une pharmacie dans leur commune de résidence et 97% de la population métropolitaine vit à moins de 10 minutes en voiture d'une officine¹.

Une restructuration du réseau est actuellement en cours avec des transferts et des regroupements, pour une optimisation de la desserte officinale. Cette évolution est sans conséquence pour l'accès aux médicaments, malgré des fermetures régulières d'officines. En effet, 188 pharmacies ont fermé en 2016. 45% d'entre elles correspondent à des restructurations volontaires alors que 55% sont liées à des liquidations judiciaires et autres causes économiques et financières.

Laboratoires de biologie médicale

Même constat que pour l'officine, l'accès à un laboratoire de biologie médicale est préservé dans un contexte de regroupement : la plupart des sites se situe à moins de 30 minutes du domicile de la population française.

Pharmacies à usage intérieur (PUI)

La répartition des pharmacies à usage intérieur (PUI) assure une présence pharmaceutique également dense de 3,9 PUI pour 100 000 habitants, largement supérieure à la moyenne européenne.

¹ « La répartition du réseau des pharmaciens d'officine », rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) et de l'Inspection Générale des Finances (IGF), octobre 2016

« Déserts médicaux : comment les définir ? Comment les mesurer ? », Drees, mai 2017

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Tél : 01 56 21 35 90

PRPA

Danielle Maloubier danielle.maloubier@prpa.fr

Sophie Matos sophie.matos@prpa.fr

Tél : 01 77 35 60 98



Une nouvelle manière d'exercer avec des regroupements accrus par métier

Des regroupements de structures s'opèrent en nombre pour l'ensemble des métiers de la pharmacie, sous des formes différentes. Les jeunes officinaux s'associent de plus en plus en société d'exercice libéral (SEL), tandis qu'on constate une forte concentration des laboratoires de biologie médicale. Entre établissements de santé, la coopération est le maître-mot avec une augmentation de plus de 17% des groupements de coopération sanitaire en 2016.

Ainsi, une nouvelle manière d'exercer se dessine. Les regroupements permettent notamment de réduire le risque financier en le mutualisant, d'autant que les jeunes titulaires d'officine et biologistes médicaux entrent de plus en plus dans le capital de la structure dans laquelle ils exercent. Des économies d'échelle sont indéniablement réalisées, alors porteuses pour le développement des structures.

Cette tendance forte au regroupement est en adéquation avec l'évolution de la société et de l'équilibre vie personnelle et vie professionnelle. Ainsi, l'avenir de la profession est à imaginer dans le sillage de cette nouvelle manière d'exercer.

Les grandes tendances par métier de la pharmacie

➤ Pharmaciens biologistes (section G)

Sous l'effet de la réforme de la biologie médicale de 2010, la très importante restructuration du réseau biologiste se poursuit : dans la plupart des régions, le nombre de laboratoires de biologie médicale a été divisé par 2, voire 3, en 6 ans. La moyenne d'âge des pharmaciens biologistes (49,6 ans) suscite une interrogation qu'il faudra surveiller.

➤ Pharmaciens de l'industrie (section B)

Le nombre d'inscrits en section B a légèrement augmenté (+81 pharmaciens en 2016), en faveur du dynamisme et de la jeunesse des pharmaciens de l'industrie. Toutefois, la moyenne d'âge des pharmaciens responsables augmente chaque année, mettant en évidence l'intérêt de former des jeunes pour assurer le renouvellement dans l'avenir.

➤ Pharmaciens de la distribution en gros (section C)

Le nombre d'établissements et de pharmaciens inscrits en section C reste stable malgré une rationalisation du réseau toujours en cours. Le métier de pharmacien dans la distribution reste très attractif du fait de l'industrialisation des processus et du renforcement de la sécurisation de la chaîne (traçabilité, sérialisation), ce qui permet d'assurer le renouvellement des effectifs.

➤ Pharmaciens titulaires d'officine (sections A)

La restructuration du réseau officinal s'effectue de manière progressive et les pharmaciens en sont les principaux acteurs. La tendance à l'exercice en association se poursuit : l'officine devient un outil de travail partagé entre une équipe.

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Tél : 01 56 21 35 90

PRPA

Danielle Maloubier danielle.maloubier@prpa.fr

Sophie Matos sophie.matos@prpa.fr

Tél : 01 77 35 60 98



L'officine est toujours attractive puisque les installations se poursuivent et en particulier celles des jeunes.

➤ **Pharmaciens adjoints d'officine et autres exercices (section D)**

Les métiers de la section D sont particulièrement attractifs : les effectifs sont stables, avec un léger accroissement du nombre d'adjoints et une forte augmentation des pharmaciens chargés de la dispensation des gaz à usage médical (+10,4% en 2016). Le renouvellement est assuré puisque les pharmaciens inscrits en section D sont relativement jeunes : 43,7 ans en moyenne, soit 3 ans de moins que la moyenne générale.

➤ **Pharmaciens des établissements de santé (section H)**

La section H affiche une certaine stabilité, tant en nombre de pharmaciens exerçant en établissement de santé que de pharmacies à usage intérieur. Les groupements de coopérations sanitaires poursuivent quant à eux leur croissance (+17,4% en 2016).

➤ **Pharmaciens des départements et collectivités d'outre-mer (section E)**

La progression du nombre de pharmaciens d'outre-mer reste modérée en 2016 (+1,5%). De même, la répartition par effectif et territoire est stable.

CONTACTS PRESSE

Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

Anne-Laure Berthomieu

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr

Tél : 01 56 21 35 90

PRPA

Danielle Maloubier danielle.maloubier@prpa.fr

Sophie Matos sophie.matos@prpa.fr

Tél : 01 77 35 60 98